



Besançon, le 19 juin 2009

Le Président de la Ligue
De Franche-Comté des échecs
Monsieur Olivier MINAUD
13, rue de Pavigny
39000 LONS-LE-SAUNIER
☎ 06.15.05.19.91

COMITE DIRECTEUR DE LA LIGUE
DE FRANCHE-COMTE
DU 19 JUIN 2009

Présents : Olivier MINAUD, Peter CORFIELD, Peter RICHARD, Gaëlle LAMOTTE, François CONSTANTIN, Caroline DEVAUX, Jacques ROUSSEY, Sylvain ARNAL

Excusés ayant donné pouvoir : Jean-François CORSINI, André DENIS, Christophe BOITRAND

Excusés : Gilbert ALLAMAND, Jean-Louis LOUX, Bernard PELLATON

Invités : Daniel BLARDONE, Dominique NEDEY

● **Point financier**

Bernard PELLATON, trésorier, assurera ses fonctions jusqu'à la prochaine Assemblée Générale, où il démissionnera en raison de désaccord avec le mode de fonctionnement du nouveau Comité Directeur dans le secteur financier.

● **Compétitions (Peter RICHARD)**

Après un récapitulatif des résultats franc-comtois dans toutes les compétitions de la saison, Peter RICHARD note des performances relativement faibles de la Franche-Comté au niveau national (aucun podium dans les compétitions jeunes et scolaires, aucune participation en finale nationale de coupes, aucune montée en Interclubs contre cinq descentes). Il déplore également le nombre faible de tournois de blitz intégrés dans le Championnat de Franche-Comté de Blitz.

● **Compétitions féminines (Gaëlle LAMOTTE)**

Il n'y aura aucune représentante franc-comtoise au Championnat de France Féminin Rapide, prévu les 20 et 21 juin à Rennes. En effet, la championne de Franche-Comté, Léa CECHETTO, ne pourra participer à cette compétition, de même que les 2ème, 3ème et 4ème de la phase régionale.

En Nationale 2 Féminines, TPG Besançon 2 a battu Jura Dolois en phase régionale, mais n'a pu participer à la phase inter-régionale par manque d'effectif. En Nationale 1 Féminines, TPG Besançon termine 7ème du Groupe Est et descend en Nationale 2 Féminines.

Gaëlle LAMOTTE rappelle également qu'une nouvelle compétition féminine a été mise en place : l'Accession Féminine, qui se déroulera pendant les Championnats de France Individuels. Elle est réservée aux joueuses françaises de plus de 1800 ELO et est qualificative pour le National Féminin de la saison suivante, désormais composé de 6 joueuses.

● **Arbitrage et formation**

Deux arbitres franc-comtois n'ont pas encore assisté au Stage de Formation Continue qui leur est imposé par la FFE pour conserver leur licence d'arbitre, qui donne le droit d'arbitrer les compétitions fédérales.

Le club de Dole est candidat pour organiser un stage d'arbitrage niveau Fédéral 4 et Fédéral 4 Jeunes. Celui-ci se déroulera vraisemblablement en début de saison 2009-2010.

A cette heure, 3 candidats pour un stage d'arbitrage Fédéral 3 ont été relevés.

Le club de TPG Besançon se porte volontaire pour l'organisation d'un stage d'initiateur (DIFFE), afin de permettre l'obtention de diplômes d'initiateurs, désormais nécessaires pour encadrer les jeunes lors de stage ou de championnats.

● **Appel d'offre**

De nombreux postes sont encore à pourvoir à la Ligue : directeur ELO, directeur Jeunes, directeur de la formation.

Gaëlle LAMOTTE a fait également part de son souhait d'être remplacée en tant que directrice des Féminines pour la saison prochaine.

Egalement, le poste de trésorier devient vacant suite à la démission de Bernard PELLATON.

● **Nouvelle formule des Championnats de Franche-Comté Blitz et Rapide**

Daniel BLARDONE pose le problème de la distribution des prix aux joueurs directement par la Ligue. De plus, il semble que l'objectif principal de cette nouvelle formule qui était d'augmenter la participation aux compétitions franc-comtoises n'a pas été rempli. Peter RICHARD, directeur Technique, propose d'aménager le règlement pour pallier les difficultés rencontrées cette saison.

Un vote sera organisé à la prochaine Assemblée Générale et comportera deux modalités : retour à la formule précédente (attribution du Championnat à un club) ou conservation de la formule actuelle avec des aménagements.

● **Encadrement des jeunes au Championnat de France**

Il a été déploré la défection de dernière minute d'Aliaksei CHARNUSCHEVICH pour l'encadrement des jeunes au Championnat de France. Il a été suggéré au Président de la Ligue, pour éviter ces problèmes à l'avenir, de s'assurer un mois avant le début des Championnats que les différents entraîneurs de la Ligue aient obtenu un hébergement et un moyen de locomotion.

Désormais, les candidatures pour encadrer les jeunes franc-comtois au Championnat de France comporteront obligatoirement la présentation d'un diplôme fédéral d'initiateur au minimum.

● **Franche-Comté 1**

Il a été constaté une baisse globale du nombre d'équipes inscrites en Franche-Comté 1. De plus, le nombre prévisionnel d'équipes pour la saison à venir (environ 10) pose le problème du faible nombre d'équipes par groupes (donc moins de matchs dans la saison) et la difficulté de ne faire qu'un seul

groupe (déplacements trop longs). Le problème n'a pas encore été résolu à ce jour, mais le Président a invité chaque membre du Comité Directeur à réfléchir au problème pour la prochaine Assemblée Générale.

● Championnats jeunes

La limite pour organiser les Championnats Départementaux Jeunes, pour la saison 2009-2010, est maintenue au 31 décembre. Cependant, la FFE autorise les Comités à organiser leur Championnat les 16 et 17 janvier, par manque de dates avant le 31 décembre.

Le Championnat de Franche-Comté Jeunes se déroulera vraisemblablement les 6 et 7 février 2010.

● Subventions

Les sommes des subventions pour les manifestations de Ligue sont toutes maintenues :

Championnat Jeunes : 1200 euros

Championnat Individuel : 500 euros

Championnat Scolaires : 100 euros par tournoi (écoles, collèges, lycées)

Championnat Féminin : 200 euros

Coupe 2000 : 100 euros

Les clubs organisant chacune de ces manifestations doivent faire parvenir à Olivier MINAUD un bilan comptable de la manifestation organisée, ainsi qu'un compte-rendu de la compétition, afin de justifier les subventions attribuées.

● Stage de formation Jeunes

Un appel d'offre est lancé auprès des Comités Départementaux et Clubs pour organiser un stage de formation Jeunes sur quelques jours. Les comités et clubs intéressés doivent se manifester auprès d'Olivier MINAUD.

● Prix des Championnats de Franche-Comté Blitz et Rapide

A la prochaine Assemblée Générale, les lauréats des Championnats de Franche-Comté Blitz et Rapide (liste ci-jointe) se verront remettre leur prix. Les 2ème et 3ème de chaque catégorie recevront une médaille et un lot. Les premiers de chaque catégorie recevront une coupe et un prix en numéraires : 50 euros pour les Champion et Championne Blitz et Rapide, 25 euros pour les premiers des autres catégories (moins de 2000, moins de 1700 et jeunes).

● Assemblée Générale

La prochaine Assemblée Générale de la Ligue se tiendra le **samedi 26 septembre à 15h30 au Lycée Saint-Paul de Besançon**. Elle sera électorale d'un nouveau membre du Comité Directeur.

Le secrétaire.
P. RICHARD